Hyères MA VILLE POUR DEMAIN

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan Local d'Urbanisme

Planche n°4- b (Ouest - Centre ville)

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

PLU prescrit le	27/06/2014
PLU arrêté le	15/12/2016
PLU approuvé le	10/02/2017
PLU révisé(action n°1) approuvée le	27/06/2019
PLU révisé(action n°2) approuvée le	24/03/2022
PLU révisé(action n°3) approuvée le	24/03/2022
PLU révisé(action SimplifiéeN°1) approuvée le	24/03/2022
PLU révisé(action SimplifiéeN°2) approuvée le	24/03/2022
PLU révisé(action n°4) approuvée le	

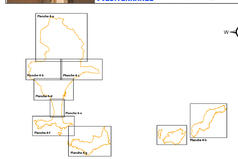

N W E S

UA Zonage du PLU
Espace Boisé Classé
Espace vert protégé
Emplacements réservé (pour équipements et voiries)
Servitude de mixité sociale (art. L151-41-4°)
Périmètre des O.A.P.
Localisation d'équipement
Servitude d'attente de projet (art. L151-41-5°)
Périmètre de hauteur maximale (en mètre)
Linéaires commerciaux
Linéaires commerciaux Piétons
Marges de recul
Canaux

Périmètre de mixité sociale

Secteur de PMS à 20%
Secteur de PMS à 30%
Secteur de PMS à 35%
Secteur de PMS à 40%
Secteur de PMS à 50%

Le patrimoine

Patrimoine bâti à protéger
Patrimoine naturel à protéger
Patrimoine faisant l'objet d'un changement de destination

Port d'Hyères : Polygones d'implantation

Surface bâtie
Surface non bâtie, restant à construire

Les risques

Zone d'expansion de crue
Risque inondation - zone rouge
Risque inondation - zone bleue

1:5 000

0 0,125 0,25 0,5 Km

CITADIA